



**France travail  
HDF**

21 JUILLET 2025

## LA CFDT VOUS INFORME.

**Actuellement, plusieurs négociations sont en cours à la DG. Vous trouverez ci-dessous un petit résumé de l'avancement des travaux.**



### Négociation GEPP (Gestion des Emplois et Parcours Professionnels)

**Les enjeux:** cela fait plus de 10 ans que nous n'avons pas eu de véritable négociation sur ce sujet. La GEPP, ou Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels, désigne une démarche RH visant à anticiper, adapter et accompagner les évolutions des emplois, des compétences et des parcours professionnels au sein d'une organisation.

Elle vient se substituer à la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), en intégrant davantage la dimension d'accompagnement des salariés dans la construction de leur parcours.

**Quelles thématiques seront en négociation:** Le recrutement (Bac + 2 obligatoirement? Recours à la MRS? Elargissement des diplômes pour les psychologues du travail?). L'accompagnement de l'évolution des agents ( le développement de compétences, la mobilité professionnelle et géographique, le développement de passerelles entre métiers).

**Pour la CFDT:** Elle a rappelé au DG sa volonté d'un accord ambitieux à France Travail ou chaque agent pourrait se référer en termes de GEPP. Elle insistera aussi pour que le principe du volontariat de l'agent reste la clé d'entrée.

### Négociation classification :

**Les enjeux:** une refonte de la classification pour qu'elle devienne plus avantageuse, c'est-à-dire qu'elle permette de valoriser les métiers en ayant un effet d'attractivité (en général pour les jeunes) et d'amélioration de l'image de nos emplois. Elle doit également être plus évolutive et permettre d'assimiler les emplois émergents ainsi que les changements organisationnels ou l'évolution de nos activités. Ce sera également le moment de procéder à l'actualisation du référentiel métiers (changement d'intitulés, regroupement d'emplois, création d'emplois ou encore changement d'amplitude)

**Pour la CFDT:** cette refonte est nécessaire et attendue par les salariés, la CFDT sera notamment vigilante pour que les nouveaux embauchés (au niveau C1, C2 ou C3) accèdent plus rapidement au niveau D, et pour que certains emplois n'aient plus de «plafond de verre» (les conseillers ont parfois des difficultés à aller jusqu'au niveau E et les REA jusqu'au niveau F)

### NÉGOCIATION ACCORD SENIORS

**Les enjeux:** A ce jour, il n'y a plus d'accord senior à France Travail, celui de 2010 ayant expiré et n'ayant jamais été renouvelé.

A quoi faut-il s'attendre? Apparemment à pas grand-chose, ... Les dernières séances de négociation révèlent une DG qui joue la montre et qui ne propose pas de mesures fortes.

**Pour la CFDT:** Nos attentes sont très fortes sur les mesures de réduction de temps de travail avec maintien des rémunérations et nous espérons que la direction aura autre chose à proposer lors de la prochaine réunion de négociation prévue le 10 septembre prochain.

**En conclusion,** pour que ces négociations aboutissent à de véritables avancées sociales ambitieuses, il faudra qu'un budget conséquent y soit consacré... Or en ce moment, on a un gouvernement qui cherche plutôt à faire des économies... Pas rassurant !

